

SPÉCIAL JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

8 MARS : LA SEMITAG VEUT VALORISER SON PERSONNEL FÉMININ

2 clients sur 3 des transports en commun à Grenoble sont des femmes... Mais elles sont 18% à exercer un métier dans ce secteur comme en témoigne la SEMITAG, société exploitante du réseau TAG. Une situation que l'entreprise veut rééquilibrer. Elle profite de la Journée Internationale des Femmes le 8 mars pour donner un coup de projecteurs aux femmes salariées de l'entreprise. Elle organise également des animations en interne comme sur le réseau pour susciter des vocations et lever les freins.



Les portraits de 50 salariées de la SEMITAG animent le réseau de transports en commun à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes. Création : studio Bambam à Grenoble.



Pour la Journée Internationale des Femmes, la SEMITAG met en avant les femmes de l'entreprise. Dès le 6 mars, les portraits de 50 femmes de la SEMITAG animent le réseau de l'agglomération grenobloise : affiches aux stations de tramway et sur les flancs des bus, écrans embarqués dans les véhicules et relais sur les réseaux sociaux et le site web tag.fr.



Des masques « Héroïne du quotidien » sont distribués le 8 mars à Grenoble.

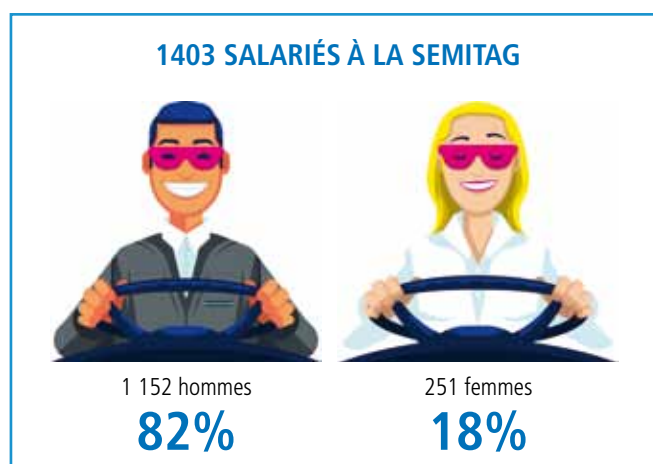
Le 8 mars, de 7h30 à 9h30, les femmes volontaires de l'entreprise vont à la rencontre des clients à la station de tramway Victor-Hugo, au centre-ville de Grenoble. Elles proposent des échanges sur la place de la femme dans le réseau de transport en commun. Elles distribuent aussi des masques « Héroïnes du quotidien » en clin d'oeil aux dernières campagnes de communication de l'entreprise.

De 11h30 à 12h, un moment convivial est organisé pour le personnel de l'entreprise. Avant la prise de service de l'après-midi, une collation et des ateliers de massages relaxants sont proposés sur les trois dépôts de la SEMITAG, à Eybens, Gières et Sassenage. [Reportage possible au dépôt de Gières.](#)

En interne, le projet est déjà un succès puisque les informations diffusées sur l'intranet de l'entreprise ont déjà été consultées par plus de 600 lecteurs, un record !

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES À LA SEMITAG : ACTIONS !

Alors que les femmes représentent 18% de ses effectifs, la SEMITAG s'engage pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Accord professionnel, promotion du personnel féminin, actions de recrutement... Mais attirer les femmes vers les métiers des transports publics reste difficile.



**1 ENCADRANT SUR 4
EST UNE FEMME À LA SEMITAG**



ENTRE 2015 ET 2017, LE NOMBRE
DE FEMMES DANS L'ENTREPRISE A
AUGMENTÉ DE
1,4%

**1 CONDUCTEUR SUR 5
EST UNE CONDUCTRICE**

L'OBJECTIF DE LA SEMITAG

GAGNER EN PARITÉ



LES MOYENS DÉPLOYÉS PAR LA SEMITAG

1 - UN ACCORD ET DES OBJECTIFS POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES

La SEMITAG s'engage pour favoriser la mixité dans ses différents métiers et catégories professionnelles de l'entreprise. Elle la considère comme un facteur d'enrichissement collectif, de cohésion sociale et d'efficacité économique. Cet engagement se traduit depuis 2011 dans le traitement égalitaire entre hommes et femmes de l'entreprise. L'accord « Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes », signé en 2011 et renouvelé en 2016, engage l'entreprise et valorise ses actions en matière d'égalité professionnelle.

4 OBJECTIFS POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES

1 AUGMENTER LE POURCENTAGE
DE FEMMES À L'EMBAUCHE
(ENTRE 17 ET 22%)

*En 2016, 20,59% des embauches
concernaient des femmes.*

3 GARANTIR UN ACCÈS ÉGAL
AUX PROMOTIONS ET POSTES
À RESPONSABILITÉS.

*En 2016, 14,74% des femmes étaient
promues contre 8,95% des hommes.*

2 RÉMUNÉRER À SALAIRE ÉGAL
LES HOMMES ET LES FEMMES.

*En 2016, le salaire moyen
des femmes à la SEMITAG était de
77 euros supérieur au salaire moyen des
hommes (les femmes sont davantage
représentées dans les fonctions mieux
rémunérées).*

4 PERMETTRE LE TEMPS
PARTIEL CHOISI.

LES MOYENS DÉPLOYÉS PAR LA SEMITAG (SUITE)

2 - DES ACTES EN FAVEUR DE L'ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE/VIE FAMILIALE

- Un jour de repos est octroyé au père d'un enfant à naître.
- La prise en compte dans l'ancienneté de la totalité de la durées des congés parentaux d'éducation.
- La possibilité de prendre des congés payés sous certaines conditions en remplacement des jours enfants malades non rémunérés prévus dans le code du travail.
- La prise en compte des contraintes familiales dans l'organisation des réunions, des formations, des congés (pour les salariés en couple).

3 - DES ACTIONS DE RECRUTEMENT EN FAVEUR DES FEMMES

- Projet « *déployons nos Elles* » avec l'éducation nationale et l'IMS en 2013 : intervention auprès des collégiens du collège Aimé Césaire à Grenoble pour lutter contre les stéréotypes en amont de l'orientation scolaire : présentation des métiers des transports en commun, visite de l'entreprise.
- Formation de l'encadrement à la gestion de la diversité et au principe de non discrimination à l'embauche.
- Informations collectives à Pôle emploi et autres structures pour l'emploi, accompagnées de femmes conductrices (ambassadrices).

4 - DES CAMPAGNES POUR CHANGER LES MENTALITÉS

- En 2002, la SEMITAG cherchait déjà à convaincre les femmes avec sa première campagne de recrutement féminine. Une communication à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes.
- En janvier 2018, La SEMITAG lance une vaste campagne de communication pour recruter 80 nouveaux conducteurs et conductrices en CDI. L'occasion pour l'entreprise d'inciter les femmes à postuler en mettant en avant sur ces affiches deux conductrices du réseau, Juanita et Ghislaine. Au 1^{er} mars, 35 femmes ont postulé à la suite de l'appel à candidatures.

REPÈRES

- **1403 salariés étaient recensés à la SEMITAG en 2017**, ce qui classe l'entreprise de transport public à la 5^e place des plus gros employeurs de l'agglomération grenobloise.
- **En France, huit lois successives ont tenté d'imposer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les entreprises.** Citons la loi Roudy, en 1983 ; la loi de 2011 qui impose 40% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises ; et enfin la loi du 4 août 2014 qui sanctionne les entreprises qui ne respectent pas l'égalité femme - homme avec des amendes qui peuvent atteindre 1% de la masse salariale.



Affiche diffusée en 2002 pour la Journée Internationale des Droits des Femmes



2 affiches de la campagne de recrutement de 80 conducteurs déployées sur le réseau TAG en janvier/février 2018.

TOUS LES MÉTIERS MÈNENT AUX FEMMES

De la conduite à la direction marketing, de la coordination du réseau à la planification de la maintenance des véhicules, les femmes ont toute leur place à la SEMITAG. Portraits choisis de 8 femmes salariées de la SEMITAG.

[Reportages et interviews possibles sur demande.](#)

CHRISTINE ROCHEX

37 ans, 2 ans et demi d'ancienneté
Responsable du matériel roulant



Son métier : avec 138 agents sous sa responsabilité, Christine organise les trois ateliers de la SEMITAG pour que les véhicules fonctionnent dans de bonnes conditions et sur la durée, en s'adaptant en permanence aux nouvelles technologies et aux nouveaux matériels.

Points forts : management, gestion de projet, technicité.

MARYLINE OBERDORF

43 ans, 17 ans d'ancienneté
Contrôleur technique



Son métier : seule femme dans une équipe de 15 agents, Maryline effectue un travail de terrain. Elle cherche des solutions rapides à tous types d'incidents sur le réseau de transports en commun. Elle épaula aussi les conducteurs lors de signalements au poste de commandement.

Points forts : communication, analyse, réactivité.

DOMINIQUE DEVOS

54 ans, 24 ans d'ancienneté
Coordinatrice d'exploitation



Son métier : Dominique coordonne la maintenance et l'exploitation du dépôt qui regroupe 300 agents et 115 véhicules. Elle supervise les travaux de restructuration du site et de l'installation du gaz pour permettre l'arrivée de 50 nouveaux bus propres.

Points forts : management, gestion de projet.

ALEXANDRA BACHELARD

39 ans, 2 mois d'ancienneté
Opératrice du PC Info



Son métier : Alexandra fait le lien entre les conducteurs et les clients en assurant la diffusion de l'information en temps réel, notamment lors de situations imprévues.

Points forts : sang froid et réactivité.

YVETTE RABAROT

51 ans, 4 ans d'ancienneté
Responsable qualité/sécurité/environnement



Son métier : Yvette coordonne toutes les actions de la SEMITAG en lien avec la qualité, la sécurité et l'environnement. La transversalité est au cœur du travail de son équipe.

Points forts : implication, stratégie, développement.

KARINE ROCHEL

44 ans, 10 ans d'ancienneté
Conductrice de tramway



Son métier : affectée à la ligne de tramway A, Karine transporte quotidiennement des milliers d'usagers en veillant à leur confort et à leur sécurité.

Points forts : calme, rigueur et anticipation.

GÉRALDINE DE-BORTOLI

46 ans, 24 ans d'ancienneté
Technicienne Méthodes



Son métier : à l'atelier d'Eybens, Géraldine planifie la maintenance des véhicules. Elle prend en compte les besoins de disponibilité du parc pour assurer le service promis à la clientèle. Au dépôt d'Eybens, 109 bus et mini-bus et 34 tramways doivent être disponibles chaque jour.

Points forts : anticipation, rigueur, réactivité.

CAROLINE VILLIEN

42 ans, 4 ans d'ancienneté
Directrice Marketing et Commerciale



Son métier : avec son équipe, Caroline imagine des solutions innovantes à destination des clients pour rendre le réseau de transports plus attractif.

Points forts : force de conviction, écoute, innovation.